



COMMUNE DE  
**MODAVE**

# Edition Spéciale Covid-19 Vaccination

Échos  
de Modave

N°85 – mars 2021



**Nous aspirons tous à retrouver un mode de vie habituel  
et nous espérons que vous accepterez l'invitation à vous faire vacciner.**

## **POURQUOI EST-IL IMPORTANT DE SE FAIRE VACCINER ?**

Le vaccin vous offre la meilleure protection contre la Covid-19. Si plus de 70% de la population se vaccine, le virus se propagera plus difficilement et le retour à une vie normale en sera facilité. La vaccination est totalement **GRATUITE**.

### **VOTRE VACCINATION EN PLUSIEURS QUESTIONS**

A partir de ce mois de mars, en respectant un ordre de priorité, toutes les personnes non encore vaccinées contre la COVID-19 recevront une invitation par courrier pour se faire vacciner dans un centre de vaccination. Les invitations seront également envoyées par SMS et e-mail pour celles et ceux qui ont un jour donné leurs coordonnées numériques au registre national. Il vous est toujours possible de compléter ces données à tout moment.

Ci-après le lien vers une capsule vidéo expliquant comment vérifier, modifier ou compléter ses informations de contact à tout moment ! <https://view.genial.ly/603a8a3706cc940cfac3991c>  
En toutes hypothèses, une invitation papier vous sera toujours envoyée.

**Si vous n'arrivez pas à vous inscrire, ou que la plateforme informatique vous est inaccessible, vous pouvez prendre rendez-vous au n° (Vert) 0800 45019.**

Editeur responsable : commune de Modave

## 1. Que dit l'invitation ?

Le recto contient un billet électronique avec un code à barres et un code QR ainsi qu'un lien vers un site Web où vous prendrez votre rendez-vous : <https://jemevaccine.be>.

Ne la perdez pas, vous devez l'emporter avec vous au centre de vaccination.

Un autre document contient des informations pratiques quant à la vaccination.

## 2. Que devrez-vous faire avec l'invitation ?

Dans la lettre, l'e-mail ou le SMS, vous serez invité à vous inscrire dans un centre et à préciser une date/heure précises. Le système vous aidera aussi à prendre le rendez-vous pour la deuxième dose qui sera aussi planifié quelques semaines plus tard, en fonction du vaccin utilisé. Cela signifie que vous pourrez fixer les deux rendez-vous en ligne ou par téléphone. Ceci est important afin que le centre de vaccination sache à combien de personnes il peut s'attendre et qu'il puisse s'organiser en conséquence.

Si vous vous inscrivez en ligne en surfant sur le site <https://jemevaccine.be> vous pouvez éviter d'avoir à retaper ce code de 16 caractères en scannant le code QR sur la lettre, ce qui vous mènera automatiquement à une page Web où votre code sera déjà saisi.

**Si besoin d'aide pour prendre rendez-vous, n'hésitez pas à contacter le CPAS de Modave 085/41 36 98.**

**L'AViQ a également pensé aux citoyens qui ne n'ont pas accès à internet : l'invitation papier contiendra également le numéro vert : 0800 45019 que vous pourrez appeler pour fixer votre rendez-vous.**

## 3. Que faire si vous avez des difficultés pour vous rendre au centre de vaccination ?

Sachez qu'il existe des services de transport qui peuvent vous y conduire :

T'Condruces : 085/27 46 10

Téléservice du Condroz : 086/36 67 18 ou 0479/29 81 18

Bon pied Bon œil : 019/51 32 70

Chauffeur du cœur : 0491/88 22 31

Si besoin, n'hésitez pas à contacter le CPAS de Modave 085/41 36 98 afin d'obtenir plus d'informations.

**Bon à savoir : vos lignes TEC seront gratuites pour aller de votre domicile au centre de vaccination et en revenir, sur présentation de votre convocation et de votre date de rendez-vous.**

## 4. Est-ce que je cours un risque à me faire vacciner ?

Le vaccin est efficace, sûr et fiable. Chaque vaccin est soigneusement contrôlé. Les vaccins ont également été testés chez des personnes souffrant de maladies de longue durée.

Les effets indésirables immédiats sont bénins et classiques après tout vaccin : fièvre, maux de tête et fatigue. Le seul effet indésirable sérieux (mais rare) est une réaction allergique qui a toujours été prise en charge avec succès.

## 5. Que faire si vous ne voulez pas vous faire vacciner ?

Il n'est pas obligatoire de se faire vacciner : chacun a le libre choix.

Néanmoins seul un nombre limité de personnes ont des contre-indications à se faire vacciner. N'hésitez pas à questionner votre médecin traitant.

**Afin de libérer leur place pour un autre citoyen qui attend son tour, ceux qui ne souhaitent pas se faire vacciner** peuvent l'indiquer en suivant le lien dans l'invitation ou via le numéro de téléphone qui se trouve dans l'invitation.

Attention, cette décision est définitive. Vous ne recevrez plus de nouvelle offre pour vous faire vacciner dans le cadre de cette campagne de vaccination gratuite 2021.

Vous pouvez également trouver des données plus détaillées sur les sites officiels :

<https://jemevaccine.be>

<https://covid.aviq.be/fr/vaccination-covid-19-informations>

<https://info-coronavirus.be>